

Commission Départementale Sportive

Déroulement de la Saison 2025 / 2026 – PV n°01



1) Affiliation et renseignements clubs.

Le secrétariat de la ligue sera fermé du 14 juillet au 15 août inclus.

Le secrétariat du comité Pas de Calais sera fermé jusqu'au 15 août inclus.

Avant toute demande de réaffiliation assurez-vous que vos comptes sont soldés avec les différentes instances (*FFvolley, Ligue et Comité*).

Pour effectuer votre réaffiliation 2025 / 2026, il vous faut saisir les informations demandées sur votre espace club. Vérifier que les documents suivants y sont bien archivés.

- Un exemplaire de vos statuts en vigueur à la date de votre réaffiliation.
- Le récépissé de votre déclaration en préfecture date de parution au Journal Officiel.
- Le numéro d'agrément jeunesse et sport.
- Le niveau de pratique de votre GSA, qui correspond à celui de votre équipe A (*plus haut niveau sénior masculin ou féminin*). Celui-ci est validé par la Ligue des Hauts de France, celui-ci détermine le niveau d'affiliation Fédérale et Régionale.
- Lors de la réaffiliation indiqué au minimum deux dirigeants de préférence président et trésorier pour finaliser l'affiliation du GSA.
- Un exemplaire du procès-verbal de votre dernière Assemblée Générale pour la saison 2024 / 2025 et le récépissé de réception en préfecture.

Les informations Concernant la réaffiliations et la saisie des licences vous seront transmise par la ligue des Hauts de France. La ligue validera votre affiliation et votre panier sera automatiquement ouvert.

N'oubliez pas de vérifier, compléter, modifier ou remplir la feuille de renseignement transmis par la ligue, celle-ci est indispensable à la Ligue, aux comités, aux clubs et aux équipes afin de transmettre ou recevoir les documents et informations des diverses instances ou commissions. Par soucis d'efficacité il serait judicieux différencier les correspondants de vos différentes équipes (*Téléphone, adresse mail*), afin d'avoir plusieurs interlocuteurs ou contact.

Facturation clubs

Il vous faut clôturer ce panier et payer la totalité du bordereau comprenant les parts des trois instances FF Volley, Ligue et Comité.

Les différents frais de gestions lié aux licences sont facturés via la FFvolley, après validation de la Ligue, l'ensembles du panier comporte les frais des trois instances (*Fédération, Ligue et Comité*). Celle-ci reverse tous les quinze jours à la Ligue et aux Comité les frais associés.

Les engagements des équipes du Comité Pas de Calais seniors et jeunes première phase vous seront facturé courant octobre 2025.

Les engagements des équipes jeunes en deuxième phase seront facturés courant janvier 2026.

Les factures liées aux dérogations, modifications, reports, absences, forfait et amendes sont envoyé 21 jours suivant leurs parutions dans le PV de la commission sportive et sont à réglé à réception par chèque ou virement (*demandez un RIB au Comité*). Les clubs ont quinze jours à partir de la date d'envoi du PV pour contester la quittance.

2) Licences et recommandations.

Avant toute requête s'assurer que le demandeur ne fait pas l'objet d'une mesure de sanction étendue, d'ordre disciplinaire ou interdisant l'exercice d'une fonction prévue au présent règlement.

Remplir et signer le formulaire de demande de licence FFvolley en indiquant le nom et le premier prénom tels que noter sur la carte d'identité, trait d'union compris pour les doubles prénoms.

Cocher l'autorisation parental pour les mineurs (*contrôle antidopage, droit à l'image*).

Fournir un justificatif d'identité en cours de validité.

Compléter le questionnaire relatif à l'état de santé du volleyeur et attesté sur son formulaire de demande de licence que chacune des rubriques du questionnaire médicaux donne lieu à une réponse négative dans le cas contraire fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du volley, y compris en compétition (*article 5.1.2 Règlement Général des Licences et des GSA*).

Le certificat d'honorabilité pour les licences encadrement (*Arbitres, Marqueur, Educateurs sportifs, Soignants, Dirigeants*) est directement intégré dans le feuillet de demande de licence (*Article L212-9, L212.1 et L322-1 du code du sport*).

3) Engagements d'équipes.

Vous pouvez dès à présent engager vos équipes seniors, jeunes et loisir dans votre espace club sur le site FFvolley. Dans le pavé « Gestion sportive » en sélectionnant « Engagement Départemental ». Il vous faut créer un formulaire d'engagement par catégorie d'équipe, dans chaque division concernée. Dans le cas où vous avez plusieurs équipes au même niveau, il faut indiquer le nombre dans la case remarques.

Pour rappel l'engagement des équipes en championnat senior, M15, M13 et M11 sont à régler au Comité Pas de Calais (*voir tarif 2025 / 2026*).

N'oubliez pas d'engager vos équipes en coupe Pas de Calais senior, M15 et M13 (*engagement gratuit*).

Attention, le correspondant de base est celui saisi lors de l'affiliation celui-ci qui apparaîtra dans les calendriers sur le site FF Volley.

Je reste disponible en cas de problème.

4) Championnats seniors masculins et féminins. Gestion par le Comité Pas de Calais

Championnats Seniors (2004 et avant) 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m. Aire de Jeu 24m x 15m

Hauteur de filet : 2,43m en Seniors Masculins - 2,24m en Seniors Féminins.

Ballons : 260/280grs - 0,300 à 0,325 kg/cm²

Les engagements des équipes sont à saisir **avant le samedi 19 août 2025 délai de rigueur.**

En cas de problème de disponibilité de salle ou demande spécifique (*jour, heure, lieu*), merci de nous en informé nous prendrons en compte dans la mesure du possible vos demandes.

Ci-dessous les poules provisoires établi à ce jour, en gras les équipes qui ont confirmé leurs engagements.

A la parution des pré-calendriers les **clubs recevant** ont 2 à 3 semaines (*sous réserve d'autre impératif*) pour valider ou non les dates et horaires proposés en fonction du planning de leurs salles, pour rappel l'accord des clubs adverses n'est pas nécessaire à ce stade des modifications.

Les clubs souhaitant modifier ou inverser les rencontres en dehors de ce cadre peuvent toujours le faire **avec l'accord du club adverse**, ce qui implique une démarche préliminaire pour toute requête avant d'être vue et validée par la Commission Sportive.

Dans le cas où vous vous trouvez dans l'impossibilité d'un compromis, la commission a le pouvoir d'imposer, il est donc impératif que tout litige soit transmis en amont à la commission sportive pour statuer sur la dérogation. Cette demande reste gratuite si elle se fait dans la date limite qui sera fixée en même temps que la parution des calendriers, ensuite elle devra être accompagnée d'un droit (*Voir tarif 2025/2026*).

ARM - POULE 2025 / 2026		ARF - POULE 2025 / 2026	
↑	O628128 – BERCK sur MER 1	↑	0622950 - BOULOGNE sur MER 1
1	0628986 - LIEVIN 2	↓	0628128 - CALAIS LIS 1
2	0622950 - BOULOGNE sur MER 1	↓	0628929 – VC HARNES 3
3	0622020 - AGNY 1	3	0622040 - HERSIN COUIGNY 1
3	0622126 - HARNES VOLLEY BALL 4	4	0628986 - LIEVIN 3
4	0628859 – ARRAS 2	5	0623082 - SES CALAIS 4
5	0628128 – CALAIS LIS 5	6	0622950 – BOULOGNE sur MER 2
7	0622950 - BOULOGNE sur MER 2	7	0623082 - SES CALAIS 5
8	0622028 - NOYELLES sous LENS 2	8	0622439 – OIGNIES 1
9	0622126 - HARNES VOLLEY BALL 5	9	0628128 – CALAIS LIS 2
10	0628986 - LIEVIN 3	10	0628929 – VC HARNES
11	0622040 - HERSIN COUIGNY 1	11	0628986 – LIEVIN 4
12		12	

5) **Championnat M21 Juniors et M18 Cadets.** Gestion par la Ligue des Hauts de France

- 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m, Aire de Jeu 24m x 15m
- 4 x 4 Terrain 18 m x 7 m, Aire de Jeu 24m x 13m
- Championnats M21 junior masculin et féminin (2005 / 2006 / 2007).
- Championnats M18 cadet masculin et féminin (2008 / 2009 / 2010).
- Hauteur de filet masculin : 2,43m en M21 - 2,35m en M18.
- Hauteur de filet féminin : 2,24m en M21 et M18.
- Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm²

Engagement des équipes pour la première phase à saisir dans votre espace club sur le site FFvolley pour le **10 septembre 2025**. Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant août. Pour les HDF Nord Engagement par niveau Excellence ou Honneur, en fonction du nombre d'équipes inscrites répartition sur 1 ou 2 niveaux dès la première phase des championnats.

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FF Volley pour le **09 décembre 2025**.

6) Championnat M15 Minimes

- Championnats M15 (Minimes 2011 / 2012) / 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m / Aire de Jeu 24m x 15m.
/ 4 x 4 Terrain 14m x 7m / Aire de Jeu 20m x 13m (*évolution des dimensions du terrain possible en 2^{ème} phase*)
- Hauteur de filet : 2,24m en M15 Masculins - 2,10m en M15 Féminins
- Ballons 260/280grs à 0,300 à 0,325 kg/cm² en M15.

- Trois niveaux d'engagement sont proposés, Excellence et Honneur en 6 x 6 et Promotion en 4 x 4. Inscription 1^{er} phase pour le 12 septembre 2025.
- Possibilité d'inscription supplémentaire entre le 13 et le 15 septembre en fonction des places vacantes à l'issue de la composition des poules.
- Début de la compétition fin septembre, sous forme de plateau de 4 à 6 équipes sur trois ou cinq journées en fonction du nombre d'équipes engagées. Matchs aller / retour sur l'ensemble des journées.
- Quatre à six rencontres sont prévues lors de chaque tournoi, 3 terrains avec deux créneaux horaires ou deux terrains avec trois créneaux horaires sont nécessaires pour le déroulement des tournois. Les rencontres se déroulent en 2 sets gagnants.
- Pour l'excellence et l'honneur 6 x 6 pas de changement par rapport aux saisons précédentes.
- Pour le niveau promotion 4 x 4 (*débutants*) et afin que tout le monde joue.
- Les joueurs ne permutent pas, chacun joue à son poste.
- Rotation de l'équipe après 3 services consécutifs du même joueur.
- Rotation obligatoire des remplaçants lors de la rotation de service. Tout le monde doit jouer. De ce fait il n'y plus de remplacement demandé par les entraîneurs.
- Les équipes mixtes sont autorisées en honneur après demande écrite du club et accord écrit de la CDS. Cet accord devra être présenté à chaque rencontre.

Engagement en 2^{ème} phase pour le 15 décembre 2025.

- Après élaboration du classement général de la 1^{er} phase, création de nouvelle poule de 6 à 4 équipes.
- Les équipes inscrites en 1^{ère} phase sont systématiquement réinscrites pour la 2^{ème} phase sauf courrier contraire du Club avant le 15/12/2025. Début des compétitions mi - Janvier.
- Les engagements complémentaires 2^{ème} phase seront intégrés au plus bas niveau.
- Plusieurs niveaux sont établis lors de cette 2^{ème} phase. Possibilité pour les équipes inscrites en 4 x 4 en première phase de passer en 6x6 honneur en seconde phase ou inversement. Le classement de la première phase déterminera le niveau de jeu de la deuxième phase.
- Les M15 joueront en poules de 6 en matchs aller / retour sous la formule de 5 tournois rassemblant les 6 équipes de la poule, autant que faire se peut.

- **Les dérogations pour coupe de France ne seront accordées que pour les équipes participantes tenues d'effectuer un déplacement de plus de 100 kms Aller.**
- **Si pas dans la même catégorie, il faut obligatoirement l'accord du club adverse.**
- **Avec ce type de tournois, il est très difficile de demander une modification au calendrier** car cela concerne 4 ou 6 équipes, de plus, les rencontres M15 minimes et M13 benjamins n'ont pas lieu les mêmes week-ends.
- Seul un accord de l'ensemble des équipes concernées peut engendrer une modification de date du tournoi initial.

- En cas d'impossibilité de déplacement lors d'un tournoi, **c'est au club absent de se déplacer pour effectuer les 2 rencontres programmées lors du tournoi concerné au jour et heure proposés par le club recevant.** Le club **ABSENT** doit obligatoirement établir une demande de modification au calendrier avec les 2 clubs adverses pour rejouer les rencontres.
- Une équipe absente est déclarée forfait pour chaque rencontre non jouée. Elle sera déclarée Forfait Général si elle est absente lors de 3 tournois.

7) Championnats jeunes M13 Benjamins(es)

- Championnats M13 (Benjamins) (2013 / 2014) / 4 x 4 / Terrain 14 m x 7 m / Aire de Jeu 20m x 13m.
- Hauteur de filet : 2,10m en M13 Masculins et Féminins
- Ballons 230/250grs 0,170 à 0,230 kg/cm² / Circonférence : 66 - 68 centimètres.
- Partenaires FFvolley : MIKASA : MG V-230, MOLTEN SSVP 4, ALLSIX
- Engagement première phase pour le 12 septembre 2025.
- Début de la compétition fin septembre. Possibilité d'inscription complémentaire entre le 13 septembre et le 15 septembre en fonction des places laissées vacantes lors de la composition des poules.
- Les championnats se déroulent sous Forme de Plateaux de 4 à 6 équipes sur 3 ou 5 journées en fonction du nombre d'équipes engagées. Matches aller / retour sur l'ensemble des journées.
- 4 à 6 rencontres sont prévues lors de chaque tournoi, 3 terrains avec 2 créneaux horaires ou 2 terrains avec 3 créneaux horaires sont nécessaires pour le bon déroulement des tournois. Les rencontres se déroulent en 2 sets gagnants.
- Trois niveaux d'engagement sont proposés, Excellence et Honneur et Promotion

A) Niveau Excellence (principalement des équipes engagées en coupe de France jeunes) : Application du règlement Fédéral ci-dessous

- Règlement sportif M13 benjamins FFvolley
- 1) Les règles du jeu en 6X6 s'appliquent au jeu 4X4, sauf pour les points suivants :
 - a) Installations et équipements,
 - b) Dimensions du terrain.
- 2) Le terrain a une dimension de 7m X 14m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet) :
 - a) Hauteur du filet : le filet a une hauteur de 2m10 pour les féminines et pour les masculins,
 - b) Ballon : Le ballon utilisé est un ballon allégé à 18 panneaux avec une combinaison de couleurs.
- 3) Participants :
 - a) Composition des équipes : le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants.
 - b) Responsables des équipes : un capitaine d'équipe est désigné et il peut être assisté de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match et inscrites en fin de rencontre sur la feuille de match.
 - c) Positions des joueurs et numérotation :
 - □ La position 1 sera celle du joueur arrière.
 - □ La position 2 sera celle du joueur avant droit, la position 3 sera celle du joueur avant-centre.
 - □ La position 4 sera celle du joueur avant gauche.
 - d) Positions relatives des joueurs entre eux au moment de la frappe du ballon au service :
 - □ Les joueurs avant, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet).
 - Le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avant.

e) Service :-

- Serveur : le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe.
- Rotation au service : la rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ...).
- Services consécutifs : un joueur ayant servi (position 1) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un même joueur ne serve deux fois consécutivement.

f) Remplacements des joueurs, le nombre de remplacements est de 4, ces remplacements sont libres sauf pour :

- Le joueur de la position 1 qui ne pourra remplacer le joueur de la position 2.
- Un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

g) Libéro : il n'y a pas de libéro.

h) Jeu des joueurs :

- Des avants : le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif.
- De l'arrière : le jeu de l'arrière est traditionnel (pénétration, attaque aux 3 m,) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

i) Temps morts par équipe :

- Deux temps morts de 30 secondes dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.

B) Pour le Niveau Honneur (principalement les équipes ayant déjà une expérience de compétition)

Application du règlement Fédéral ci-dessus Sauf :

- d) Pas de permutation des joueurs, chacun joue à son poste.
- e) Rotation de l'équipe après 3 services consécutifs par le même joueur. (Pas de longue série)

Les équipes mixtes sont autorisées après demande écrite du club et accord écrit de la CDS. Cet accord devra être présenté au club adverse lors des rencontres de la saison.

C) Pour le Niveau Promotion (principalement les équipes n'ayant pas d'expérience de la compétition)

Application du règlement Fédéral ci-dessus Sauf :

- d) Pas de permutation des joueurs, chacun joue à son poste.
- e) Rotation de l'équipe après 3 services consécutifs par le même joueur. (Pas de longue série)

f) Rotation obligatoire des remplaçants lors de la rotation de service. Tout le monde doit jouer. De ce fait il n'y a plus de remplacements demandés par les entraîneurs.

Les équipes mixtes sont autorisées après demande écrite du club et accord écrit de la CDS. Cet accord devra être présenté au club adverse lors des rencontres de la saison.

Dans ce 3^{ème} niveau de jeu, aménagement possible en fonction du niveau des joueurs : faire un pas dans le terrain lors des services cuillères.

Engagement deuxième phase pour le 15 décembre 2025.

- Le classement en fin de première phase permettra d'établir les poules de la seconde phase.
- Les GSA peuvent préciser s'ils souhaitent ou non participer au niveau supérieur à la suite de leurs classements en première phase, le but étant de n'avoir en 2ème phase que 6 ou 8 équipes au niveau Excellence. Les autres équipes évoluant en Honneur ou Promotion.
- Les équipes inscrites en première phase sont systématiquement réinscrites pour la 2ème phase sauf courrier contraire du Club avant le 15/12/2025. Début des compétitions mi - Janvier. Les engagements complémentaires 2^{èmes} phase sont intégrés au plus bas niveau.

Tout cela en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque catégorie et niveau.

Challenge Interdépartemental.

- En fonction du nombre de poules en excellence dans les catégories M15 et M13 les 1^{ers} de chaque poule se rencontre afin de déterminer le champion interdépartemental. Des précisions seront données en cours de saison pour déterminer la phase finale en fonction du nombre de poules issus de la 2^{ème} phase. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité.

Catégories gérées par le **COMITE DEPARTEMENTAL NORD de VOLLEY BALL** / 99 rue Schuman 59700 Marcq en Baroeul / 03.28.07.71.25 / cd59volleyball@gmail.com

8) Championnats jeunes M11 Poussins M9 Pupilles

- **Tournois M11 (Poussins) (2015 / 2016)** : 2 x 2 / Terrain 9 m x 4,5 m - Hauteur de filet : 1,95m Masculins et Féminins – Ballons 200/220grs 0,170 à 0,230kg/cm²
- **Tournois M9 (Pupilles) (2017 / 2018)** : 2 x 2 / Terrain 9 m x 4,5 m - Hauteur de filet : 1,80m Masculins et Féminins – Ballons 200/220grs 0,170 à 0,230kg/cm²

Championnat inter-comité Hauts de France Nord (ex Flandres) gestion par le comité Pas de Calais. Engagement libre. Les règles pouvant être adapté aux publics présents. Les dates de tournoi (*samedi*) sont calées sur les dates M15 afin de permettre la double participation avec les compétitions benjamins, des dates intermédiaire (*mercredi*) sont également proposé, merci de respecter l'ensemble les dates qui ont été établies en fonction du calendrier général de l'ensemble des compétitions jeunes.

Pour rappel il est important que le bilan de chaque journée soit transmis après chaque tournoi, il sert à valider les DAF des clubs participants et établir les classements désignant les participants à la finale Interdépartementale des Hauts de Frances Nord (*ex Flandres*).

Catégories gérées par le **COMITE DEPARTEMENTAL PAS de CALAIS de VOLLEY BALL** / Maison des sports 9 rue Jean Bart 62143 Angres – BP31
03.21.72.67.72 / volley@sport62.fr

Pour toutes correspondances ou demandes / CICHY Jean-Claude / 2 rue Modeste Virel apt.226 – 62440 Harnes / Tél : 06.24.18.60.71
Email : cichy.valentin@gmail.com

9) Catégorie M7 École de Volley M7 (Baby) (2019 / 2020 et après).

- Pas de compétition pour cette catégorie. Possibilité de sur-classement pour évoluer dans les tournois M9 - M11 (voir tableau des catégories d'âges 2025 / 2026), participation aux écoles de volley.

10) Coupe du Pas de Calais.

- Tous les clubs engagés en Championnat départemental sénior masculin et féminin sont inscrit pour la coupe Pas de Calais. L'engagement est gratuit il est limité à une équipe par club et par genre. Les frais d'arbitrage sont réglés par chaque équipe, les frais de déplacement de l'arbitre sont à régler par le club recevant.

- Un tirage global est fait en début de saison, les dates vous seront transmises en même temps que le calendrier général. Seul les joueurs et joueuses ayant participé aux championnats départementaux peuvent être inscrit sur la feuille de match.

- Tous les clubs engagés en Championnat départemental M15 et M13 masculin et féminin sont inscrit pour la coupe Pas de Calais. L'engagement est gratuit il est limité à deux équipes par club et par genre pour les coupes jeunes. L'arbitrage est assuré par le club recevant.

- L'arbitrage pour l'ensemble des **finale**s seront organisé et pris en charge par la Commission Départementale d'Arbitrage.

11) Engagement en Coupe de France Jeune.

- Engagement sur le site FF volley pour le 17 septembre 2025 / Voir les RGES et les RPE et tarifs de chaque catégorie

Date des finales par catégorie (*sous réserve*) :

- M21 / du 5 juin au 7 juin 2026.
- M18 / du 15 au 17 Mai 2026.
- M15 / du 29 au 31 Mai 2026.
- M13 / du 08 au 10 Mai 2026.
- M11 / du 12 au 14 Juin 2026. (*Qualification Ligue*)

12) Modification au calendrier

- Le pré calendrier permet de caler votre planning général des compétitions, il vous donne la possibilité de modifier ou d'inverser les rencontres en fonction de votre situation locale, de vos impératifs d'équipes ou du planning de vos salles.

- Toutes les modifications de rencontre après la clôture officielle du calendrier doivent faire l'objet d'une demande **motivée** au Comité **via le site fédéral**. Le club demandeur doit contacter **impérativement** le club adverse afin de convenir d'une date et/ou d'une heure de report (*même provisoire*) avant de saisir toute nouvelle implantation de match.

- Seule pourront être entérinées par la commission sportive les demandes validées par les deux équipes Sans accord homologué, les équipes qui participeront à des rencontres non réimplantées officiellement pourraient se voir sanctionnées d'une pénalité ou d'un forfait. Pour rappel seule les demandes finalisées par les deux équipes sur le site apparaissent et sont soumise à l'accord de la commission. Ceux-ci sont informé par retour de la validation ou non de la requête.

- Afin d'éviter tous quiproquos le club demandeur doit saisir la requête, jusqu'au terme de la démarche et sa conclusion.

Il est impératif de prévenir le club adverse et l'arbitre ou le club désigné pour officier en cas de report de dernière minute non prévu (moins de 48h). Seul sont pris en compte le jour du match et sur justificatif les demandes concernant des problèmes routier (accident, panne) ou médicale (imprévu survenu le jour du déplacement ou la veille). La commission statuera sur les suites à donner à la situation.

13) Feuilles de match et résultats sur internet.

- Les clubs n'ayant pas encore reçu la formation à la feuille de match électronique devront le faire.

- Aucun frais de marqueur n'est demandé pour les championnats et coupes gérés par le Comité de Volley-Ball du Pas de Calais.

- Les clubs ou les personnes souhaitant bénéficier d'une formation de marqueur peuvent en faire la demande à la commission d'arbitrage du Pas de Calais qui fera le relais auprès de la CRA.

- Les résultats et la feuille de match électronique sont transmis directement sur site de la FFvolley dès la fin de la rencontre et doit être accompagné du document saisi.

- En cas de soucis utiliser la feuille de match papier disponible sur le site Pas de Calais celle-ci doit être transmise par mail (*cichy.valentin@gmail.com*) et tous les cas le dimanche avant 19h.

- En cas d'impossibilité, veuillez transmettre par mail (*cichy.valentin@gmail.com*) les résultats comme indiqué ci-dessous en expliquant le problème rencontré.

Numéro de match	Équipe recevant	Nombre de sets	Nombre de points par set
	Équipe visiteuse	Nombre de sets	Nombre de points par set

- Une feuille de match doit être impérativement établie et renvoyée au comité avec les observations et le nom des personnes intervenantes.

- Le contrôle des feuilles de match pour validation par les diverses commissions (*C.D.S, C.D.A et C.D.S.R.*) s'effectue dès le mardi.

14) Arbitrages.

- Toutes les rencontres Championnats et coupe Seniors sont arbitrées. Les frais d'arbitrage sont à régler par chaque équipe avant les rencontres.

Chaque club et/ou arbitre a ses désignations mis à jour régulièrement dans le fichier CRA sur le site de la Ligue.

- Pour les feuilles de match électronique il est nécessaire de remettre à l'arbitre les feuilles de position pour chaque set celle-ci sont disponible sur le site Pas de Calais.

- En cas de report en semaine une indemnité de 7,00€ sera versé en supplément à l'arbitre par l'équipe (*le club*) à l'origine de la demande.

- Les clubs doivent mettre à disposition de la CDA **1 arbitre par équipe senior engagée en championnat Départemental.**

15) Correspondants clubs et communiqués.

- Le correspondant est celui indiqué lors de l'engagement du GSA sur le site FFvolley, il convient de contrôler et valider ce document il permet de mettre à jour l'annuaire des clubs, utile pour communiquer entre vous.

- En cas de modification des coordonnées des personnes ou de salle en cours de saison il est impératif d'en informer les diverses instances.

- La commission sportive établie un rapport à la suite du contrôle des feuilles de match qui en général dans un premier temps et suivant les cas rappelle la règle et vous invite à rectifier l'erreur.

- En cas de sanction vous avez quinze jours pour contester à partir de l'envoi du PV de la Sportive.

16) Documents à fournir à chaque responsable d'équipe.

Il est souhaitable que chaque équipe ait un responsable reconnu comme tel afin de garantir le suivi et son identification sur l'ensemble de la saison, il est important qu'ils connaissent les règles du jeu et de l'arbitrage. Il doit avoir à sa disposition :

- Les licences avec photo (*datant de moins de trois ans*), à défaut le listing du collectif accompagné d'une pièce d'identité. Assuré vous en cas de sur-classement (*simple, double ou triple*) que la mention est bien inscrite sur les documents (*à défaut la fiche médicale de la saison en court*).

- L'annuaire des clubs mis à jour et le listing des adresses de salle.

- Une feuille d'informations en cas d'accidents pour faciliter la déclaration.

- Les tarifs des indemnités d'arbitrage et éventuellement un code d'arbitrage.

- Le récapitulatif des catégories d'âge et des sur-classements.

- Une copie du règlement général des épreuves départementales (*RGED*) et le règlement particulier de l'épreuve (*RPE*)

17) Composition des poules.

- La composition des poules et Pré-Calendarier se fera le **lundi 25 aout 2025**. Les horaires sont fixés par principe le samedi à 20h00.

- Celui-ci sera à valider ou à modifier, date limite le **mercredi 10 septembre 2025**.

- Par anticipation et dans le cas où une équipe est désignée par un x ou y prenez les comptes.

Rappel en cas de match en semaine il sera demandé au club à l'origine de la demande 7€ en plus à régler directement à l'arbitre le jour de la rencontre.

- Par convenance, ne pas mettre de rencontre avant 10h30 le dimanche si plus de 110 km entre les deux clubs.

18) Club jeune.

Le club jeune est une association sportive scolaire, parrainé par un club FF Volley. Le club jeune concerne les joueurs M13 Benjamins et M15 Minimes. La participation d'un club jeune en championnat Comité peut entrer dans les devoirs d'accueil et de formation du club FFvolley. Pour plus de renseignements, contacter la Ligue Régionale de Volley Ball des Hauts-de-France.

19) Regroupement de licences.

Le regroupement de licences permet à des jeunes joueurs (M21 Juniors à M13 Benjamins) de différents groupements sportifs de constituer une équipe tout en restant licenciés dans leur propre groupement sportif. Pour plus d'information, veuillez contacter la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France.

20) UGSR Union de Groupement Sportif Régional.

Il est possible de créer une UGSR au niveau régional pour les seniors. Pour plus d'information, veuillez contacter la Ligue Régionale de Volley des Hauts de France. Une UGS est également possible au niveau National, mais beaucoup plus contraignante et nécessitant une affiliation de l'UGS.

Le 02 août 2025

Le président de la commission Sportive

Cichy Jean-Claude

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Volley loisirs détente.

- Le Comité Pas de Calais depuis plusieurs saisons souhaite organiser un challenge loisir détente qu'il souhaite ouvert à toute les sections loisirs affiliés ou non.
- Les rencontres se dérouleraient en semaine lors d'entraînement des équipes et serait donc assujetti aux distances, sans arbitre officiel, à charges à l'équipe recevant de prévoir une personne.
- Ce challenge est **réservé aux joueurs, joueuses qui n'évoluent pas dans les autres championnats** (*licence compétition ou Compélib*). La mixité est fortement souhaitée.
- En cas d'impossibilité d'effectuer la rencontre, les clubs concernés organisent le report de la rencontre et en informe le Comité.
- Le CD 62 met en place en fonction des équipes engagées les poules et le calendrier et fournira les feuilles de match à retourner avec les résultats qui seront enregistrer.

La mise en place du Challenge Loisir pourrait être mis en place pour janvier 2026, date limite des engagements pour le 08 novembre 2028.

ANNUAIRE LOISIR DETENTE

Club ou Section :

Nom et Prénom du responsable :

Adresse de salle :

.....

Téléphone : __ / __ / __ / __ / __ / - **E-Mail :**

Ces informations seront transmises aux clubs pour l'organisation éventuelle de rencontres amicales.

Coupon à renvoyer par courrier ou mail au comité Pas de Calais de Volley Ball.

ADAPTATION REGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE

Catégorie	Année de naissance	Age	Genre	surclassements permettant de jouer dans les championnats des catégories ci-dessous :								
				M7	M9	M11	M13	M15	M18	M21	SENIOR	MASTER
M7	>=2020	6 ans	M/F	autorisé	simple surcl.	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2019	7 ans										
M9*	2018	8 ans	M/F		autorisé	autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2017	9 ans										
M11	2016	10 ans	M/F		autorisé	autorisé	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2015	11 ans										
M13	2014	12 ans	M/F			autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
	2013	13 ans										
M15	2012	14 ans	M/F				autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit
	2011	15 ans										
M18	2010	16 ans	M/F					autorisé	autorisé	autorisé	simple surcl.	interdit
	2009	17 ans										
	2008	18 ans										
M21	2007	19 ans	M/F							autorisé	autorisé	interdit
	2006	20 ans										
	2005	21 ans										
SENIOR	<=2004	22 ans	M/F								autorisé	interdit
		23 ans & +										
MASTER	<=1985	40 ans & +	M/F								autorisé	autorisé

*Les M9 ne sont pas autorisés à participer à la Coupe de France M13 (voir Règlement Particulier de la Coupe de France M13)

TARIFS SAISON 2025-2026

ENGAGEMENTS	saison 2025 / 2026
Réaffiliation Comité	105,00 €
Première affiliation + engagement ¹	105,00 €
Championnat Loisir	21,00 €
Engagement Championnat Seniors	72,00 €
Engagement Championnat interdépartemental jeune M13 - M15 (par équipe)	54,00 €
Engagement jeune Interdépartemental M11 (par GSA engagé)	30,00 €
Engagement Coupe Jeune (engagement d'office)	0,00 €
Engagement Coupe Senior (engagement d'office)	0,00 €
LICENCES - PART COMITE	saison 2025 / 2026
M7 - M9 - M11 - M13	5,00 €
M15 - M17 - M20 - SENIOR	8,00 €
Dirigeant - encadrant	8,00 €
Licence première affiliation (10 premières) ¹	0,00 €
Pass Evenementiel ou Smashy	0,00 €
Compét'lib (à partir de M18)	8,00 €
Mutation tous niveaux à partir de M18	52,00 €
Mutation Outdoor tous niveaux à partir de M18	20,00 €
DROITS	saison 2025 / 2026
Modification au calendrier (jour, heure, salle - même week-end) (10 jours avant la date officielle)	12,00 €
Modification au calendrier (changement de week-end ou match en semaine) (10 jours avant la date officielle)	47,00 €
Modification de calendrier (moins de 10 jours avant la date officielle du match)	66,00 €
confirmation écrite des réserves portées sur la feuille de match (48 heures)	57,00 €
Demande de récusation d'arbitre	57,00 €
frais administratifs pour absence assemblée générale	113,00 €
ARBITRAGE	saison 2025 / 2026
Indemnités d'arbitrage (par équipe)	22,00 €
Frais de déplacement aller/ retour (par kilomètre)	0,36 €
Co-voiturage frais de déplacement aller/ retour (par kilomètre)	0,50 €
Indemnité supplémentaire match en semaine (Pour l'équipe à l'origine de la demande)	7,00 €
Peages	sur justificatif
Marqueur	0,00 €
AMENDES	saison 2025 / 2026
forfait général (avant la 2eme journée de championnat)	183,00 €
Forfait annoncé Senior (7 jours avant)	56,00 €
Forfait général M13 - M15	65,00 €
Forfait annoncé M13 - M15 (par match)	13,00 €
Forfait 1/2 et finale Coupes Senior	221,00 €
Forfait finale coupe jeune	114,00 €
Forfait général Championnat senior	260,00 €
Match perdu par pénalité seniors	57,00 €
Match perdu par forfait Seniors	78,00 €
Match perdu par pénalité jeunes	37,00 €
Match perdu par forfait Jeunes	52,00 €
Résultat non saisi sur le site fédéral*	39,00 €
feuille de match hors délai ou non transmise le jour de la rencontre*	34,00 €
Licences manquantes (par licence)	10,00 €
Tenue non uniforme	10,00 €
Absence arbitre (par match)*	72,00 €
Frais d'absence d'un arbitre officiel issu du club en debut de saison	70,00 €
Absence d'encadrant diplômé	0,00 €
Absence de marqueur diplômé	0,00 €
VOLLEY VACANCES JUILLET - AOUT (Merlimont - Stella plage)	saison 2025 / 2026
Tarifs du lundi au vendredi (saison - 8 semaines)	100,00 €
demi-journée	5,00 €
journée	10,00 €
semaine (5 jours)	40,00 €
Tarifs samedi & dimanche (adhérents)	3,00 €
Tarifs samedi & dimanche (autres)	8,00 €
CENTRE DEPARTEMENTAL D'ENTRAINEMENT (Aire sur la Lys) **	saison 2025 / 2026
Tarif découverte 1 (une journée avec repas du midi)	40,00 €
Tarif découverte 2 (deux journées avec repas du midi sans hébergement)	75,00 €
Tarif découverte 3 (trois journées avec repas du midi sans hébergement)	100,00 €
Tarif exploration (deux jours avec une nuit en internat)	110,00 €
Tarifs complet (trois jours avec deux nuits en internat)	125,00 €
Retard de règlement au comité au-delà de 30 jours (sans accord)	

* Sursis la première fois - pas de sursis sur les deux dernières journées des championnats

** Sous réserve de modification de tarif du lycée Sainte Marie à Aire sur la Lys